

Telenet Business Mobile – Hardware Shop

Généralités

Toutes les commandes et ventes via le webshop « Shop for Devices » disponible via le Telenet Business Mobile Portal (« **Hardware Shop** ») sont régies par les présentes conditions de vente (« **Conditions de vente** ») de Telenet Group SA (dont le siège social est établi Liersesteenweg 4, 2800 Malines et dont le numéro d'entreprise est 0462.925.669), agissant en tant que vendeur (ci-après le « **Vendeur** »).

Seules les entreprises qui ont conclu un accord avec Telenet BV concernant le service Telenet Business Mobile (« **Contrat** ») (« **Clients** ») peuvent commander, pour la durée du contrat, via le Hardware Shop, des appareils pour les utilisateurs finals (salariés ou collaborateurs) des numéros mobiles qui ont été attribués au client dans le cadre du contrat. Sauf accord écrit préalable du vendeur, le client ne peut pas commander plus d'appareils que le nombre de numéros mobiles actifs dans le cadre du contrat.

En passant une commande, le client accepte l'application des présentes conditions de vente.

Acceptation ou refus de la commande

En passant une commande, le client s'engage à acheter les appareils.

Une fois la commande passée, le vendeur examine la demande. Le vendeur se réserve toujours le droit d'accepter ou de refuser partiellement ou totalement une commande. Les raisons possibles de la non-acceptation ou de l'acceptation incomplète de la commande sont, entre autres, les suivantes : (i) un stock disponible insuffisant ; (ii) des dettes impayées du client envers le vendeur ou une société affiliée du vendeur ; et (iii) une évaluation négative de la situation financière du client ou du risque de fraude (p. ex. suite à un contrôle de solvabilité).

Ci-après, le terme « **Acquéreur** » désigne un client qui a passé une commande valide sur le Hardware Shop et qui a été acceptée par le vendeur.

Prix et paiements

Sauf indication expressément contraire dans le processus de commande et/ou le mail de confirmation, tous les prix indiqués s'entendent en EURO, hors TVA, et comprennent les frais de livraison et les contributions légales (comme Recupel, Bebat, Auvibel). Les prix indiqués sont valables sous réserve de fautes matérielles et/ou d'erreurs.

L'acquéreur s'engage à payer le prix total de la commande. Si l'acquéreur dispose d'un budget matériel dans le cadre du contrat, le prix sera réduit du budget matériel (restant). Le budget matériel n'est pas appliqué aux contributions légales (telles que Recupel, Bebat, Auvibel).

Les factures sont envoyées à l'adresse ou à l'adresse e-mail indiquée dans le Telenet Business Mobile Portal. Chaque facture est payable au plus tard 30 jours à partir de la date de facture. En cas de non-paiement, le vendeur a le droit, de plein droit et sans mise en demeure : (i) de porter en compte des intérêts de retard, calculés au taux d'intérêt légal (conformément à la loi du 2 août 2002 relative à la lutte contre le retard de paiement dans les transactions commerciales) ; et (ii) de porter en compte une pénalité de 15% (à titre d'indemnisation des frais extrajudiciaires occasionnés par le non-paiement), calculée sur les arriérés, avec un minimum de 40 EUR. Toute contestation d'une facture (ou d'une partie de celle-ci) doit être notifiée au vendeur dans un délai d'un (1) mois à compter de la

date de la facture. Après ce délai, l'acquéreur est censé avoir irrévocablement accepté les montants facturés.

Exécution du contrat

Le vendeur peut faire appel à des tiers pour l'exécution du contrat avec l'acquéreur (par exemple pour l'expédition de la commande).

Livraison

Les livraisons sont exclusivement effectuées en Belgique après acceptation de la commande par le vendeur. La livraison est effectuée à l'adresse telle que communiquée via le Telenet Business Mobile Portal, sauf indication contraire lors du processus de commande.

Sauf accord contraire, les délais de livraison donnés par le vendeur sont indicatifs. Le vendeur se réserve le droit de fractionner la livraison dans le cas de plusieurs appareils.

Même si un délai de livraison ferme a été convenu, le vendeur aura toujours le droit, en cas de force majeure et/ou de circonstances exceptionnelles, soit de suspendre la livraison jusqu'à ce que ces circonstances aient cessé d'exister, soit d'annuler la vente sans être tenu à une quelconque indemnisation de l'acquéreur.

Les appareils restent la propriété du vendeur jusqu'au paiement intégral du montant dû par l'acquéreur. L'acquéreur sera responsable de toute perte ou de tout dommage subi par les appareils entre le moment de la livraison effective et le moment du paiement intégral.

Défauts

L'acquéreur doit vérifier l'appareil immédiatement après la livraison pour s'assurer qu'il répond aux spécifications convenues au moment de la commande.

Les défauts éventuels doivent être notifiés dans les plus brefs délais et en tout cas par écrit :

- dans un délai d'une semaine après la livraison de l'appareil concerné, en cas de défauts visibles ; ou
- dans un délai d'une semaine après leur constatation, en cas de vices cachés.

Responsabilité

Quel que soit le fondement juridique de la responsabilité du vendeur, le client ne peut réclamer au vendeur qu'une indemnisation pour son préjudice direct (c'est-à-dire pas pour la perte de revenus ou de bénéfices, la perte d'économies prévues, la perte de clients ou de contacts, la perte ou l'endommagement de données, la perte de clientèle ou de réputation, ou tout autre préjudice indirect, immatériel et/ou consécutif). Le montant que le vendeur peut être amené à verser au client est dans tous les cas limité au double du prix du ou des appareils concernés.

Vie privée

Le vendeur opère en tant que responsable du traitement des données personnelles collectées dans le cadre de la commande passée via le Hardware Shop. Les données personnelles sont traitées conformément à la politique de confidentialité de Telenet (disponible via www.telenet.be/fr/privacy).

Modification des conditions de vente

Le vendeur se réserve le droit de modifier et/ou de compléter les conditions de vente à tout moment pour les commandes futures. La version des conditions de vente applicable au moment d'une commande reste applicable à la présente commande.

Divisibilité

Si une clause des présentes conditions de vente est ou devient illégale ou invalide, toutes les autres clauses continueront à s'appliquer.

Droit applicable et tribunaux compétents

Les présentes conditions de vente sont régies par les dispositions du droit belge.

Tout litige concernant les commandes et/ou les achats via le Hardware Shop relève de la compétence exclusive des tribunaux d'Anvers, section Malines.

Réclamations

Le client peut signaler toute réclamation en créant un ticket via le Telenet Business Mobile Portal ou par mail (b2b@telenetgroup.be).